

CHENEBIER 2015

Bulletin d'informations
municipales n° 35



Pour les demandes de secours



Allo les pompiers

le **18** CTA de Vesoul ou le **112** depuis un téléphone portable (numéro européen)

ou à un sapeur pompier :

Lieutenant – Chef de centre :

Robert NOWINSKI 03 84 23 92 29

Sapeurs pompiers :

Jean ABRY 03 84 23 90 93

Alexis BELOT 03 84 23 96 16

Pierre-Marie BELOT 03 84 23 96 16

Christian CEBE 03 84 23 97 85

Stéphane MAIRE 03 39 02 24 95

Bruno MARIOTTO 03 84 23 95 10

Anthony PRETOT 03 84 27 32 75

Mickaël REBERT 03 84 27 35 87

Arnaud SEUROT 03 84 54 66 65

Bruno SOMMIER 03 84 23 92 83

Isabelle VUILLEQUEZ 03 84 23 90 64



CHAUFFAGE FIOUL GAZ

TOUJOURS METTÉ À JOUR

Technicien de maintenance



24h
sur
24h



Installation Dépannage Entretien

12 rue d'ETOBON
70400 CHENEBIER

☎ 03 84 27 39 87

COUVERTURE ZINGUERIE

NETTOYAGE ET PEINTURE DE TOITURES

Matthieu MONNERET

Rue de la Revenu 06 70 34 46 87
70400 CHENEBIER 03 84 22 36 81

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE PRÈS DE CHEZ VOUS

ACHAT - VENTE
LOCATION - ESTIMATION

CENTURY 21 D.S.I.

47, rue du Général de Gaulle
70400 HERICOURT

03.84.19.47.75

email : dsi@century21.fr
www.century21.fr

Qui s'y connaît aussi bien ?

Arnaud Saulnier

PAYSAGISTE

- Création et entretien d'espaces verts
- Maçonnerie paysagère
- Etude et réalisation de vos projets

1 Grande Rue - 70400 CHENEBIER (Héricourt)
Tél./Fax: 03 84 46 30 41

SOMMAIRE

Allo Pompiers	2
Le mot du Maire	3
Sommaire	3
Budget communal	4
Délibérations du C.M.	5
Etat-Civil	6
Nouveaux habitants	6
Le C.C.A.S	7
Un peu d'histoire	8
Les Anciens Combattants	9
Le Comité des Fêtes	10 - 11
Les Sapeurs Pompiers	12 - 13
Paroisse catholique	14
Paroisse protestante	14
L'école	15
Les P'tits Pieds	16
Minots et Gamineries	17
Chenebier Animation	18
Chenebier Animation	19 - 20
Le Club de l'Age d'Or	21
L'Entente Sportive	22
Judo	23
ACCA Chenebier	24
Forêts	25 - 26 - 27
Aides Habitat	28
Agenda 2015	30
Manifestations 2015	31

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

2014 s'en est allé.

Les 9 premiers mois

de mandat ont été

riches de décisions et

de réalisations.

Je citerai, entre autres :

- Achèvement de la 1^{ère} tranche des travaux « cœur de village » : la réception finale incluant les plantations a eu lieu le 15 décembre, sécurisant et embellissant l'entrée de notre village au carrefour des CD 16 et 127.
- Travaux de rénovation à l'église catholique.
- Mise en place d'un distributeur de pain.
- Installation de colombariums dans les deux cimetières.
- Lancement de la procédure de modification du Plan Local d'urbanisme qui va permettre la construction d'un lotissement rue de la Louvière en 2015.

Les autres projets pour 2015 concerneront l'optimisation de l'éclairage public, les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour le Temple et l'Eglise, ainsi que la 2^{ème} tranche des travaux « cœur de village » qui concernera le secteur de la place du Temple et du parking des logements communaux.

Ce 35^e numéro de la revue communale est aussi et surtout le reflet de la vie des nombreuses associations de notre village.

Je vous laisse en découvrir toute la richesse au fil des pages.

Je vous adresse, en mon nom et celui de la municipalité, une très bonne et heureuse année 2015 à vous et à ceux qui vous sont chers.

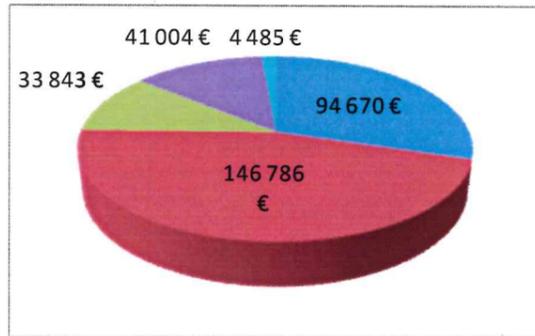
Marie-Odile Nowinski



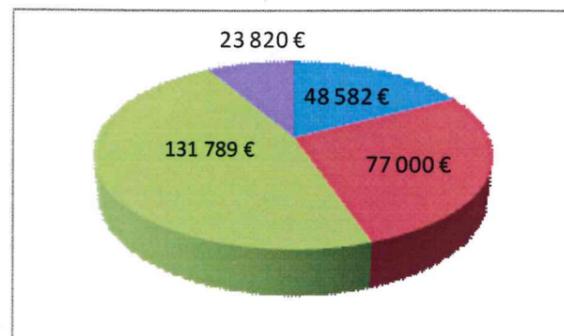
BUDGET COMMUNAL

Situation arrêtée sur le budget réalisé au 12/12/2014

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général :	94 670 €	Produits des services :	48 582 €
Charges de personnel :	146 786 €	Taxes foncières :	77 000 €
Charges diverses (indemnités élus) Participation SIACEFC, CCAS, subvention incendie	33 843 € 41 004 €	Dotations d'Etat :	131 789 €
Intérêts des emprunts :	4 485 €	Produits divers (locations):	23 820 €



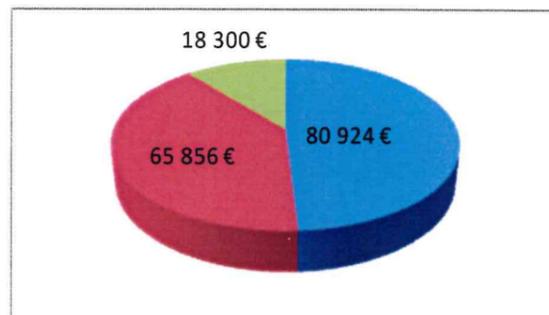
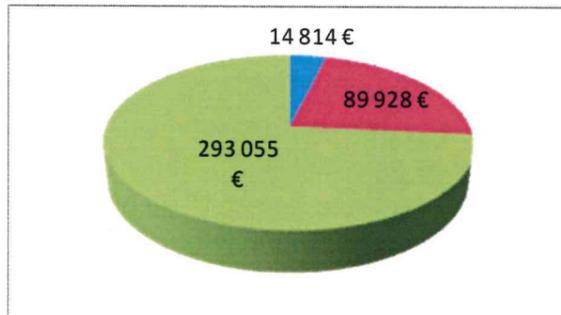
Charges à caractère général : électricité, carburants, fournitures scolaires,...



Produits des services : assainissement, publicités, charges locatives, chasse,...

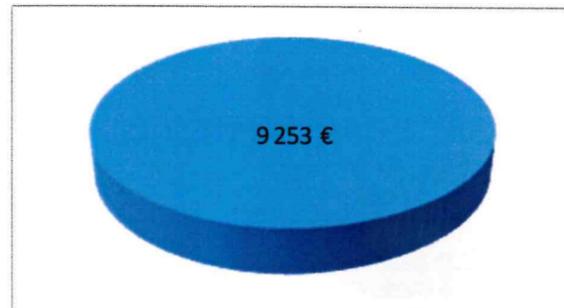
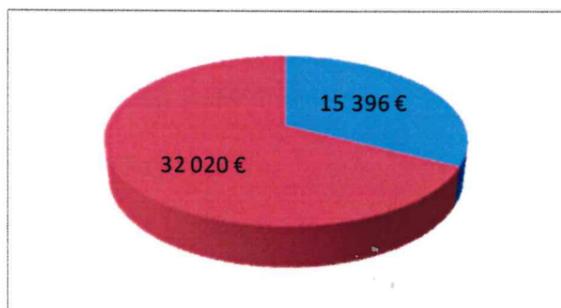
INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts :	14 814 €	Excédent reporté 2013 :	80 924 €
Achat terrains, matériel :	89 928 €	Subventions :	65 856 €
Travaux (carrefour, bâtiments) :	293 055 €	FCTVA (reversement TVA)	18 300 €



FORETS

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses (frais ONF, bûcheron):	15 396 €	Dépenses travaux en forêt :	9 253 €
Recettes (Vente Bois) :	32 020 €		



Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2014

Janvier 2014 :

Renouvellement contrat CAE (contrat d'aide au retour à l'emploi)
Autorisation de dépenses d'investissement avant le Budget Primitif

Février 2014 :

Travaux cœur de village : convention avec le Conseil Général pour travaux de voirie (prise en charge 50 %)

Mars 2014 :

Election du Maire et des Adjoints
Election délégués communautaires
Election délégués syndicats intercommunaux

Avril 2014 :

Constitution des commissions communales
Constitution du CCAS
Création d'une commission d'appel d'offres
Compte de gestion 2013
Compte administratif 2013
Affectation des résultats de l'exercice
Vote des taxes foncières
Budget primitif 2014
Indemnités du Maire et des Adjoints
Délégations du Conseil municipal au Maire

Mai 2014 :

Elections européennes : planning de tenue du bureau de vote
PLU (Plan Local d'Urbanisme) : projet de modification
Achat de terrain
Subventions aux associations
Eglise : réfection du circuit d'électricité
France Telecom : redevance pour occupation du domaine public

Juin 2014 :

Aménagement cœur de village : demande subvention d'Etat complémentaire
ONF : programme travaux en forêt 2014
CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) : désignation 2 délégués
Réglementation du tonnage rue d'Etobon
Elections Sénatoriales
Réfection chemin des Etangs
Motion de l'AMF sur la diminution des dotations d'Etat
Pose d'un distributeur de pain

Juillet 2014 :

Ouverture ligne de trésorerie
Désignation d'un référent « lutte contre l'ambrosie »
Comité consultatif CPI : désignation de délégués
Maintenance clocher de l'église

Septembre 2014 :

Diminution temps de travail d'un agent titulaire
Modification PLU : choix du prestataire
Vente terrain communal « la Marasse »
Coupes de sapins bostrychées à « la Revenue »

Octobre 2014 :

Choix d'un prestataire pour entretien systèmes de chauffage
CCPH : rapport d'activité 2013 – rapport OM 2013
Indemnités du Percepteur
Indemnités kilométriques

Novembre 2014 :

Optimisation de l'éclairage public
Règlement des columbariums
Cubage du bois
Choix d'un bûcheron pour coupes de résineux

Décembre 2014 :

Travaux accessibilité Temple et Eglise : demande de subventions
Tarifs de location de la salle polyvalente
Contrat photocopieur
Vente d'anciennes tables d'école



ETAT-CIVIL 2014

Naissances :

Enzo Gilles Jean FRANCOIS - 6 décembre

Mariages :

Sylvain THURIET & Laetitia MINIC - 14 juin

Frédéric JACQUEY & Emilie ROY - 19 juillet

Nos peines :

Bernard MARSOT - 10 avril

Gabriel CIVELLI - 1^{er} mai

Stanislas SALOMON - 28 mai

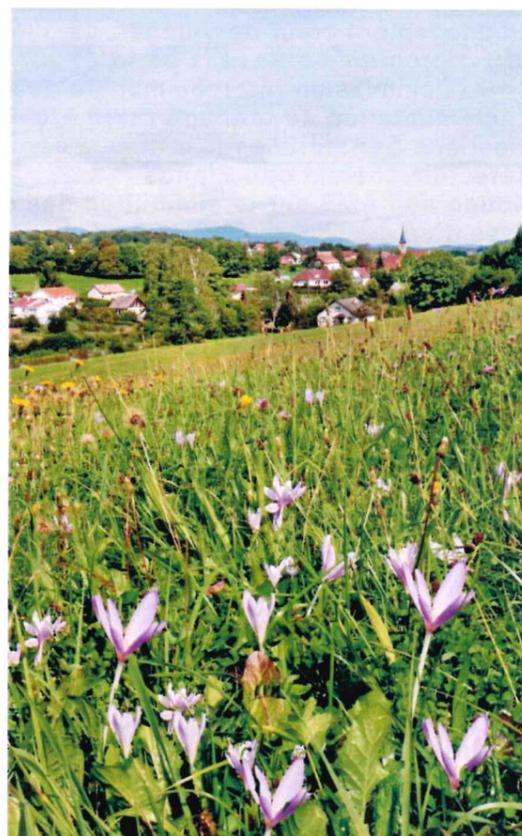
Nelly HENISSE épouse FAIVRE - 22 novembre

Noëlle Fluckiger épouse PIERRE - 13 décembre à Nice



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- M. LAMBERT Joffrey et Mme COLOTTE Elsa, 8 rue des Combes
- M. et Mme CALERO Christian et leur fille Séverine, 29 bis rue d'Etobon
- M. et Mme GREVILLOT Etienne et Colette, 8bis rue de la Nouvelle
- M. THERIOT Pierre-Olivier et Mme VALENTIN Mélanie, 3 rue de Châtebier
- M. CIVELLI Sébastien et Mme BARBE Pauline, 21 rue du Verger au Roi
- M. FRANCOIS Jean-Claude, 5 Chemin des Bouchures
- M. CURTI Marc et Mme COLLILLIEUX Sandrine, 5 rue des Combes
- Mme ROESLIN Andrée, 4 rue des Grands-Prés



Nous leur souhaitons à toutes et tous une bonne intégration dans notre village.

Le C.C.A.S



La mission du Centre Communal d'Action Sociale, composé de Mme le Maire, de 4 élus et de 4 personnes désignées par le Maire est de traiter au cours de l'année les dossiers d'aide sociale et de veiller sur les personnes à risque en période de canicule et de grand froid, notamment par des actions d'informations.

Le repas de fin d'année, qui a eu lieu cette année le dimanche 14 décembre fait également parti des attributions du C.C.A.S. A cette occasion sont conviés les anciens, les élus et les employés communaux. Ainsi ce sont 70 personnes qui ont pu apprécier un succulent repas et se divertir au rythme de la musique du groupe Trio Variétés. Pour les personnes ne pouvant se déplacer 30 plateaux repas avaient été prévus et ont été distribués par les membres du C.C.A.S.

Les doyens de la journée – Mme Odette Bertinelli et M. Bernard Pitoiset ont reçu fleurs et cadeaux, de même que les membres du C.C.A.S.

M. Fernand Burkhalter – Président de la Communauté de Commune d'Héricourt – n'a pu rester au repas mais M. Jean-Pierre Michel - sénateur honoraire - était présent lors de cette journée.



MENUISERIE BRESSIN HERVE
Artisan
Fabricant **VERITABLE FABRICANT**

Menuiserie - Ebénisterie
 Escaliers, volets, parquets,
 portes d'entrée
 Aménagements intérieurs
 Fabrication sur mesures à l'identique
 existant, spécialisé bois massif
 Pose PVC

2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER
 Tél: 03 84 27 30 23 - Fax: 03 84 23 95 75

GARAGE
ALBERSAMMER
 Mécanique
 Carrosserie
 Toutes marques
 70400
CHENEBIER
 03 84 23 94 16

Un peu d'histoire....

Chenebier en 1944, avant la libération

Plongeons-nous dans cette période noire, pleine d'angoisse, de crainte mais aussi d'une lueur d'esérance...

En effet, les Ch'naiillots savent que le front des libérateurs n'est pas très loin ; la ville de Lure est libérée, Roye aussi. On espère donc rapidement voir la libération du village. Mais le front stagne aux environs de Frédéric-Fontaine.

Nous sommes en septembre 1944. Depuis quelques mois déjà, les habitants aident des soldats hindous qui se sont enfuis d'Epinal à gagner la Suisse mais comme les Allemands occupent le village, il devient très difficile de les faire passer. Ils vivent cachés dans les bois de la Neuvelle, à la Revenue,...Il faut les nourrir. Un hindou gravement malade mourra à Chenebier et sera enterré au cimetière protestant.

En août, beaucoup d'hommes du village ont rejoint le maquis du Lomont. Le 13 septembre une bataille a lieu à Ecurcey au cours de laquelle trois F.F.I de Chenebier y perdront la vie : André Mettetal, Paul Rebillard et René Toupense. D'autres seront blessés.

Le 14 septembre, un Allemand est blessé, rue du Bois Battu et alors de graves représailles ne se font pas attendre : la maison de Pierre Goux est incendiée et un enfant Gérard Pilat trouve la mort sous les balles allemandes.

Les restrictions continuent de pleuvoir sur les habitants : chevaux, vaches sont réquisitionnés, les champs autour du village sont minés ; il n'est plus possible de récolter les légumes.

Le 27 septembre, des déflagrations retentissent vers le temple; les Allemands fusillent 39 habitants d'Etobon. Alphonse Hénisse, maire

de la commune, doit trouver une douzaine d'hommes pour creuser une fosse dans laquelle les malheureux furent placés.

Le 11 octobre plusieurs hommes du village sont emmenés à Belfort puis déportés en Allemagne.

Enfin le 18 novembre arrive ! Les libérateurs délivrent d'abord Etobon, puis Chenebier. Ce sont les soldats de la 1^{ère} Armée française, commandés par le Général De Lattre De Tassigny et principalement le 4^e Bataillon de Choc qui fut l'élément percutant lors de la libération de nos villages.

Ce bataillon fut à l'origine des Maquisards de Saône et Loire qui ont libéré Cluny et c'est pourquoi il est reconnu sous le nom de Commando de Cluny. En arrivant sur Chenebier, des soldats ont sauté sur les champs minés, bilan : 3 morts et 3 blessés. Le Commando continue son avancée en passant par la rue d'Etobon. les habitants très enthousiastes se portent à leur rencontre mais, rue du Bois Battu, des mines lancées par les Allemands atterissent dans les environs, rappelant que la guerre est loin d'être finie. Le soir encore, des obus éclatent encore dans le village.

Les Allemands, en partant, ont fait sauter les ponts du Charmois, du Bas du Village et du Moulin, causant de gros dégâts aux maisons environnantes qui n'ont plus de vitres.

Mais cette fois l'espoir et le soulagement dominant. Il va falloir surmonter les deuils, les traumatismes liés à cette période et penser à la reconstruction.



Les Anciens Combattants de Chenebier / Champagne

Depuis 6 ans, notre Section a rejoint le groupe de Champagne qui se compose de 180 adhérents. La Municipalité invite chaque année la population du village aux cérémonies patriotiques du 8 Mai et du 11 Novembre. Ceci pour honorer les victimes de toutes les guerres et faire perdurer le devoir de mémoire. C'est pour cette raison que nous remercions les enfants des écoles qui rejoignent les adultes à ces occasions.

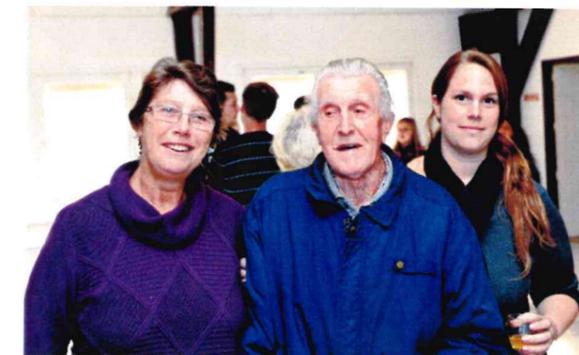


Un habitant du village, présent lors de ces tragiques événements était à nos cotés ce 22 Novembre .Il s'agit de Gilbert Abry qui a été déporté en Allemagne à l'âge de 16 ans. Il faisait partie d'un groupe de 28 habitants de Chenebier. De ces prisonniers de guerre, seulement 3 restent en vie : 1 à Héricourt, 1 à Desandans et donc 1 à Chenebier.

Gilbert Abry a rejoint Heilbronn le 11 Octobre 1944 puis Zuttlingen dans le Bade Wurtemberg. Il a été rapatrié le 2 Mai 1945 juste avant la capitulation de l'Allemagne. Quatre ans plus tard, il était envoyé dans ce même pays mais pour faire son service militaire national.

Cette année, le 22 Novembre, les habitants d'Etobon et de Chenebier étaient invités à commémorer le 70^{ème} anniversaire de la libération. Tout d'abord, au monument aux morts, le cortège s'est ensuite rendu au cimetière protestant.

Une stèle marque l'endroit où les 39 fusillés du 27 Septembre 1944 furent ensevelis.





Le Comité des Fêtes

A la veille de la nouvelle année, le Président et le bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015 et votre présence sera la bienvenue pour préparer et animer la 24ème fête de la fleur et du jardin qui aura lieu le dimanche 3 mai 2015.

Activités et animations organisées par le comité des fêtes en 2014 :

- 17 janvier : Assemblée Générale du Comité avec renouvellement de son bureau : Président, François Abry - David Merger, vice-président - Maryse Dintzer, secrétaire - Jacques Boisaubert, secrétaire adjoint - Christiane François, trésorière - Pierre Vilquin, trésorier adjoint. Christiane Christen et Stéphane Girardot, vérificateurs de comptes.
- 1er février : repas des bénévoles en musique avec le DJ Thierry de Champagny. Ambiance assurée.
- 5 avril : Concours de dessins pour les élèves de l'école Chenebier-Etobon, avec 29 participants enthousiasmés par le thème de dessiner une tête composée de fruits et légumes.
- 18 avril : Réunion Publique préparatoire à la manifestation de mai. Les membres du bureau souhaitent une présence plus importante des bénévoles, bien que certaines tâches soient déjà distribuées. Des informations importantes sont délivrées ce jour-là pour l'organisation de la fête.
- 4 mai : Manifestation de la fête de la fleur et du jardin, animée avec plus de 100 bénévoles. Environ 4 000 visiteurs, 60 exposants, Animation musicale avec « Percut' Gym' Twirl » de L'Isle sur le Doubs et le groupe musical Léopold Band, sans oublier le clown, grand ami des enfants.
- 14 septembre : La randonnée des étangs et des fontaines avec un mini-marché à l'arrivée. De 8h30 à 15h, 131 marcheurs ont apprécié ballade, village et « ravito ». Merci aux bénévoles d'assurer cette randonnée qui, nous l'espérons, devrait se renouveler le 6 septembre 2015.
- 15/16 novembre : Participation du Comité à l'exposition du club photo d'Etobon. Plus de 350 visiteurs le week-end, et le lundi, accueil de la classe de Mme Bernard, un chocolat chaud leur a été servi à la grande joie des enfants.
- 21 novembre : Diaporama privé présenté par Roland sur la fête de la fleur 2014 et une rétrospective très appréciée. Le pot de l'amitié « beaujolais » a suivi cette réunion. Prochain diaporama prévu le 20 novembre 2015.
- 19 décembre : Visite du père Noël à l'école de Chenebier-Etobon.

Et voici en images quelques activités du comité en l'an 2014.



Soirée du 1er février. Ci-dessus : le bureau et deux responsables - secteur de la fête de la fleur.



Présentation des comptes lors de l'A.G du 17 janvier 2014.



Visite du père Noël .. Mais aussi du père fouettard.



Après la fête de la fleur ensoleillée, quelques images de la randonnée des étangs et des fontaines, où le soleil a pointé le bout de son nez.

Un petit café avant le départ.

Collation pendant l'effort.....et après l'effort !



On pouvait se régaler de pâtisserie « maison » faite par le club de l'âge d'or et faire son marché auprès des commerçants présents.



Beaucoup de « dégustations » mais où sont les marcheurs... ah ! les voilà , les courageux !



Nous ne terminerons pas cette page du comité des fêtes sans avoir une pensée émue pour « STANI »

le dessinateur aimé des enfants,
le décorateur de la salle des fêtes,
et à qui, nous devons

l'initiative de la fête de la fleur et du jardin,

LES SAPEURS POMPIERS

Vie du corps

Remise de galons avant le traditionnel banquet annuel de la Sainte Barbe dans le local Incendie.

Suite à la réussite de leur stage effectué à la demande du Chef de Centre et de Mme le Maire auprès du SDIS, 3 pompiers ont pu être nommés au grade de **1^{ère} Classe** et 3 autres au grade de **Sergent**.



De gauche à droite :
Arnaud Seurot (**1^{ère} Classe**)
Bruno Sommier (**Sergent**)
Isabelle Vuillequez (**1^{ère} Classe**)
Christian Cebe (**Sergent**)
Robert Nowinski (**Chef de Centre**)
Bruno Mariotto (**Sergent**)
Marie-Odile Nowinski (**Maire**)
Anthony Pretot (**1^{ère} Classe**)
absent de la photo



Les récipiendaires avec leurs
époux et épouses

J'adresse à tous mes félicitations pour leur réussite, leur dévouement et leur abnégation dans les interventions ainsi que dans la vie de l'amicale, parfois au détriment de leur vie personnelle.

Commémoration des 70 ans de la libération de Chenebier et d'Etobon



Défilé avec les Anciens Combattants pour dépôt de gerbes sur la Stèle des Fusillés
Dépôt de gerbes au Monument

Formation et recyclage :

Comme chaque année nous effectuons un recyclage sur SAP (Secours à Personne).

Une formation théorique en salle et sur le terrain en situation est assurée par notre moniteur le 1^{ère} classe Mickael REBERT qui fait partie du CPI de Chenebier.

Informations :

Rappel

Les interventions non urgentes (exemple : cave inondée, certains nids de guêpes, animaux domestiques en détresse.....etc) ne nécessitent pas systématiquement un appel au 18. Dans la majorité des cas un simple coup de fil à un pompier (tél sur page 2 du BIM) permet une intervention tout aussi efficace.

Sur certaines maisons les numéros ne sont pas toujours affichés, il est alors difficile de trouver rapidement l'endroit exact. Ce geste citoyen simple nous éviterait de perdre du temps et de ce fait, porter les premiers secours le plus rapidement possible. **Pensez-y !!**

Détecteurs de fumées

Plusieurs centaines de décès sont comptabilisés chaque année en France et afin de réduire ces chiffres, la loi n°2010-238 du 9 mars 2010 (Journal officiel du 10 mars 2010) rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée dans tous les logements. C'est un appareil permettant d'alerter l'occupant d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore.

Vous devez vous conformer à cette obligation avant le 8 mars 2015. **Pensez-y !!**

Les interventions en 2014 :

SAP	26
AVP (accident sur la voie publique)	5
Nid d'insectes	6
Feux divers	3

Dons

Versement de 100 € à l'**Œuvre des Pupilles pour les Orphelins des sapeurs-pompiers de France**
Une contribution exceptionnelle de notre Amicale a été adressée au Chef de Centre le Lieutenant Bernard Jacoutot de la commune d'Etobon, suite à l'incendie de son habitation en Octobre dernier.

Recrutement

Si un engagement en tant que Sapeur-Pompier volontaire au CPI de Chenebier vous intéresse, prenez contact avec le Chef de Centre.

Le Chef de Centre
Lieutenant Robert Nowinski

Paroisse Catholique

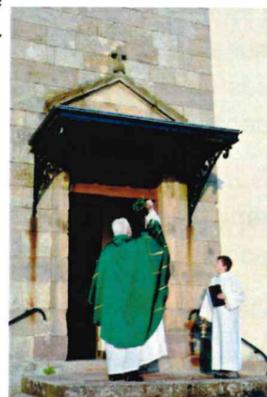


Après 4 ans de silence, nous avons eu la joie d'entendre sonner à nouveau les cloches de l'église.

A cette occasion l'abbé Marion procéda à leur bénédiction avant la messe du samedi soir.

Ce fut un moment fort pour notre communauté accompagnée des élus.

Au cours du moment de convivialité qui suivit, l'abbé Marion remercia la municipalité d'avoir à coeur de conserver et de transmettre son patrimoine en bon état.



Nos autres moments forts de l'année sont :

L'Opération Entraide, menée conjointement avec la Communauté Protestante. A cette occasion, tous les bénévoles sont les bienvenus.

Cette opération aura lieu le 7 Février.

Le traditionnel repas paroissial, à la salle des fêtes, pour passer un bon moment de convivialité le 1er mars .

La marche de l'Unité Pastorale, début septembre, lieu et date exacts à définir.

Que soient remerciées toutes les personnes qui contribuent à mener à bien toutes ces actions et animations.

A noter qu'à partir de cette année l' « Unité pastorale de Champagny » dont nous faisons partie se nommera simplement « Paroisse catholique du Pays de Champagny »

Joie et santé à vous.

Paroisse protestante



Cette année, le repas du mois de juin a bénéficié d'une animation exceptionnelle qui a emmené les convives à Rome pour un moment de découverte bien agréable.

En effet, Samuel Kpoti, notre pasteur a organisé un voyage à Rome fin avril.

Olivier Schneller et André Demet ont su par une vi-

déo claire et des commentaires précis intéresser les participants.

L'année s'est terminée par le traditionnel sapin au temple.

Un grand merci à Roland pour toutes les photos.



L'ECOLE



VENDREDI 12 DECEMBRE, les enfants des classes de PS à CE1 ont participé au spectacle de marionnettes présenté par la **Compagnie Contes Perdus de Ronchamp**, spectacle offert par la coopérative scolaire. L'histoire La veille de Noël, Ikéou, un petit caribou trouve sur la table une carte postale du Père Noël, ce dernier expliquant qu'il désire rester une semaine de plus en vacances....

Les lutins, apprenant la nouvelle, grognent et se plaignent de toutes les tâches qu'ils ont encore à effectuer... Ils décident de faire grève ! Ikéou réalise alors que Noël est compromis.... Tous, petits et grands ont beaucoup apprécié et sont repartis, des images de Noël plein la tête...

Autres manifestations : Fête de l'école



Le Vide-Grenier

Netto

+ = -PLUS C'EST NETTO-MOINS C'EST CHER

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE
Route nationale 19
70400 CHALONVILLARS

PROCHAIN VIDE-GRENIER :

14 JUIN 2015



LES P'TITS PIEDS



Les petits pieds vous proposent diverses activités en périscolaire. Des frais de dossier de 10€ sont demandés pour toutes les inscriptions et pour l'année scolaire (annexe 2ème trimestre TAP et soir)
 Les petits pieds organisent les anniversaires tous les mercredis de 13h30 à 16h30, avec animation et CD photos : 35€ l'après-midi pour 10 enfants.
 La CCPH a informé les familles d'une éventuelle fermeture durant les vacances scolaires, si les effectifs ne sont pas supérieurs à 15 enfants chaque jour.

Heures d'ouverture	Extrascolaire	Vacances scolaires
<ul style="list-style-type: none"> • 7h30 à 8h30 • 11h30 à 13h30 • 15h30 à 18h30 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h30 à 8h30 • 13h30 à 18h30 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h30 à 18h30

L'équipe d'animation vous souhaite une bonne année 2015.



Organisation de la journée de l'enfant

7h30 à 8h30	• Accueil périscolaire
8h30 à 11h30	• Ecole
11h30 à 13h30	• Restauration
13h30 à 15h45	• Ecole
15h45 à 16h30	• TAP - Activités découvertes - Devoirs
16h30 à 17h00	• Goûter
17h00 à 18h00	• Ateliers
18h00 à 18h30	• Départs échelonnés

Tarifs 2014 - 2015 de 16h30 à 18h30		
	Intra-communautaire	Extra-communautaire
T-2	1,81 €	2,80 €
T-1	2,13 €	
T0	2,33 €	
T+1	2,65 €	

Minots et gamineries fête ses 5 ans !!!

L'association a fêté cette année son cinquième anniversaire en organisant dans la joie et la bonne humeur diverses manifestations, telles que la Kermesse des Enfants ou encore, la venue très attendue de Saint Nicolas et de l'effrayant Père Fouettard. En marge de ces manifestations ludiques et festives, « Minots et Gamineries » a participé à l'opération « Nettoyons la Nature » fin Septembre, afin de contribuer modestement au nettoyage des rues du village tout en sensibilisant les plus Petits à la protection de l'environnement.
 Un grand MERCI aux bénévoles qui permettent à l'association de participer activement à la vie du Village pour le plaisir des Petits et des Grands !!!

Nous contacter : minotsetgamineries@gmail.com



Nettoyons la Nature »

Saint-Nicolas et le Père Fouettard...



Merci à François DEVILLERS (pour son fabuleux petit train !), à Roland TRON (pour son apparition furtive !!) et à Damien STOECKEL (qui a fourni les jean-bonhommes distribués aux enfants !)

TAXI DAM'S
TERRITOIRE DE BELFORT
www.taxi-dams.com

Présent 7 jours sur 7 à Belfort
Transport de personnes Jusqu'à 6 passagers

GRATUIT
Demandez votre carte de fidélité et bénéficiez de -20% sur tous vos trajets!

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
06 01 12 80 29

CRÈDE 10% -20%
Sur tous les trajets et sur présentation de la carte Mail réservation Belfort - reservations@taxi-dams.com

Transport de personnes & de colis.
Professionnels & particuliers

- Transport de personnes (jusqu'à 5 passagers)
- Transport de colis (jusqu'à 300 kg, Remise en main propre)
- Services haut de gamme : aide au port de vos bagages, confort, calme, sécurité, discrétion.
- Transferts aéroports (Mülhausen, Strasbourg, Zurich) et gares (Belfort Gare TGV...)
- Transferts à votre domicile et pour tous types de trajets privés.

Lecteurs DVD pour les passagers arrière.
Réservation sous 24h, par téléphone, par mail, ou via le site internet.
Règlement par carte Visa, MasterCard, American Express, chèques ou espèces.
Transferts sur lieu de travail et pour tous types de déplacements professionnels.
Connexion internet en Wi-Fi à bord du véhicule.

CLIMATISATION du véhicule.
Connexion Internet en Wi-Fi à bord du véhicule.

RETOURNEZ-NOUS SUR **facebook**

SARL MARCONOT

Vente de Viandes, Fromages et Légumes
Du producteur au consommateur
06.80.22.88.67

Magasin ouvert du lundi au samedi de 7h30/12h00 et 13h30/19h30
Le dimanche de 8h00/12h00 et jours fériés

BOEUF	: 9€ le kg (colis entre 10 et 15 kg)
VEAU	: 10,50€ le kg (colis d'environ 5 kg)
PORC DE HAUTE-SAÔNE	: 4,10€ le kg (colis d'environ 5 kg)
SAUCISSES/MERQUEZ	: 8€ le kg

Buffet froid.

Charcuterie ou viande froide, Fromage.
5,50€ par personne

Selon disponibilités :

AGNEAU	: 8,50€ le kg
OEUF DE LA FERME	: 2,60€ la douzaine

SARL MARCONOT - 5 bis rue du Coteau - 70400 ERREVET - 06.80.22.88.67
Imprimé par Rahin Edition 70250 Ronchamp. Ne pas jeter sur la voie publique

CHENEBIER ANIMATION

INITIATION INFORMATIQUE



C'est dans la bonne humeur et avec toute la volonté nécessaire à l'apprentissage des nouvelles technologies que les onze adhérents à la section informatique ont entamé cette année de formation.

Les cours affichent complet depuis plusieurs années et pour satisfaire le plus grand nombre, certaines personnes ont gentiment laissé leur place aux débutants.

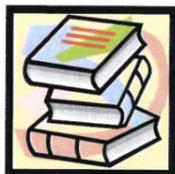
Malgré tout, deux groupes ont été constitués pour que chaque personne pratique seule dans un espace de travail sécurisé et à un rythme adapté.

L'ordinateur, le clavier, la souris, l'utilisation de Windows, introduction à internet, le courrier électronique, l'organisation des fichiers, les bases de la bureautique sont autant de thèmes abordés lors de nos séances.

Les cours ont lieu les **lundis de 18h30 à 20h** dans une ambiance conviviale et décontractée.

Contact : **Christophe BRENET** Tél. 03.63.31.56.23

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque vous attend, enfants, adolescents, adultes, le vendredi de 15h45 à 17h pendant le temps scolaire. Elle est gratuite pour tous.

Relais de la médiathèque de Héricourt, vous y retrouvez romans récents, policiers, sciences fiction, histoires locales, BD enfants et ados,....

Un atelier lecture existe pour les enfants qui sont en TAP (Temps d'Activités Pédagogiques) le vendredi soir de 15h45 à 16h30.

« Le livre s'ouvre devant nous comme une fenêtre à travers laquelle l'auteur et les lecteurs partagent : Paysage, Emotion, Aventures, Rires, Pleurs, Passé, Présent, Futur TOUTE LA VIE! »

Contact : **Danielle Croissant** 03 84 27 30 05



TRICOTERIE / BRODERIE

Tous les vendredis, de 14h à 17h, ce sont 9 adhérentes qui se retrouvent dans la salle municipale de notre village.

Au menu de ces après midis, tricots, broderies et coutures au son des joyeux bavardages de ces dames.

C'est autour d'une tasse de thé ou de café, accompagnés de biscuits maison que se termine cet atelier qui permet à ces dames de passer un bon moment ensemble.

Contact : **Christiane Christen** Tél 03.84.23.99.20



EDUCATION CANINE

Assis ! Pas bougez ! Au pied, au pied...

Voilà un petit échantillon des ordres et autres apprentissages que les 30 maîtres s'appliquent à enseigner à leur chien respectif.

Animées par Damien Martin, moniteur diplômé d'éducation canine, les séances se déroulent le **samedi de 14h30 à 15h30** pour les débutants.

Suivent ensuite, de 15h30 à 16h30, les personnes désireuses d'approfondir les bases de l'éducation canine. C'est vers le terrain de foot, dans la bonne humeur et à l'aide d'exercices ludiques, que maîtres et chiens progressent à leurs rythmes.

Contact : **Damien Martin** Tél. 06.64.22.85.16



MINI GYM pour les 3-6 ans

De septembre à mai, chaque mercredi après midi, 12 enfants de 3 à 6 ans se retrouvent pour jouer avec ballons, balles, cerceaux, tunnels, et autre matériel de toutes les couleurs.

Sous la direction bienveillante de Joëlle, animatrice diplômée, et en toute sécurité sur les tatamis que nous prête le Judo Club, ils travaillent sans le savoir la coordination, la latéralisation, la respiration, la relaxation, l'écoute, l'intégration du schéma corporel.

A tour de rôle un parent est présent aux côtés de l'animatrice pour l'aider si besoin et à la fin de la séance deux enfants emportent chez eux les peluches perroquets mascottes pour les récompenser de leurs efforts !

Horaires : **mercredi 17H00-18H00, hors vacances scolaires, jusqu'au 27 mai.**

Contact : **Isabelle PARIS** Tél : 03.84.23.99.91



PISCINE

Nous vous proposons une participation financière de 30 euros (renouvelable une fois par an) pour les enfants inscrits en cours de natation, dans la piscine de votre choix

Contact : **Nathalie SOMMIER-FINOT** Tél. 03.84.23.82.93



GYMNASTIQUE ADULTE

Tous les **mercredis soir de 20h30 à 21h30** ce sont 16 « sportives » qui se retrouvent pour suivre les cours dispensés par notre sympathique et expérimentée animatrice Brigitte Jeandesboz – diplômée FFEPGV. Les exercices sont variés ; abdos fessiers, renforcement musculaire, step, stretching, jeux collectifs, enchaînements musicaux, zumba, etc ... que chacune effectue selon ses possibilités mais toujours dans la bonne humeur.

Contact : **Nathalie SOMMIER-FINOT** Tél. **03.84.23.82.93**



LOTO

Depuis quelques années maintenant, Chenebier Animation s'associe à d'autres associations pour proposer des manifestations.

C'était le cas au mois de mars 2014 pour la traditionnelle soirée Loto, organisée en collaboration avec les bénévoles et judokas du Judo Club de Champagny.

De nombreux lots, et la salle pleine de joueurs attentifs, cette belle soirée est toujours un succès. **Prochain loto le samedi 21 Mars 2015**



FETE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique est un rendez-vous attendu par tous, avec l'annonce de l'été à la clé. Depuis 2013, l'amicale des pompiers volontaires du CPI de Chenebier a rejoint les bénévoles de Chenebier animation pour animer le village à cette occasion.

Petite restauration, buvette, animations et groupes de musique variée, nous ont bercés tard dans la nuit sous le regard bienfaisant d'Æthrios (Dieu du beau temps).

Le **20 juin 2015**, nous serons fidèles à la célébration musicale de l'été. A vos agendas !



SOIREE THEATRE

En 2014 c'est l'Amicale laïque de Champagny qui est venue nous présenter son spectacle «Ah ! Les femmes» - pièce de Sacha Guitry – qui a été suivi d'un défilé de mode avec des belles réalisations faites par les artistes elles-mêmes.

Prochain spectacle prévu le **17 octobre 2015**

Visitez notre site www.chenebieranimation.fr

Toutes ces activités existent grâce à tous les bénévoles volontaires qui consacrent beaucoup de leur temps à animer et à faire vivre les différentes sections.

C'est pourquoi l'association lance un appel pour recruter de nouveaux bénévoles faute de quoi nous ne pourrions plus assurer toutes ces animations à la prochaine rentrée.

LE CLUB de l'AGE d'OR

Vingt quatre adhérents en 2014. Le club se réunit tous les quinze jours, le jeudi après-midi, (au lieu du vendredi) dans la salle des fêtes de la mairie, de 14h à 18h. Humour, détente, et même concentration devant scrabble, jeux de cartes ou autres, réunions qui se terminent toujours devant une tasse de café, thé et gâteaux.

Ne restez pas seul, venez vous joindre à ces moments d'amitiés.

Activités du club en 2014 :

- **24 janvier 2014 : Assemblée Générale :** Ont été élus : Présidente : Mme Christiane CHRISTEN, Vice-présidente : Mme Raymonde PIERRE, Trésorière : Mme Marie-Claude CLAUDEL, Trésorière adjointe : Mme Michelle GOUX, Secrétaire : Mme Mireille PEUGEOT.
La galette des rois a clôturé cette assemblée, qui a enchaîné sur jeux de cartes et dominos.
- **Vendredi 28 mars 2014 :** Quatre personnes du club se sont rendues à la Réunion de secteur à St Germain (70) de « Générations Mouvement ». 14 clubs y étaient représentés.
Un repas a été servi pour une participation de 20 €.
- **4 mai 2014 :** Participation du club à la fête de la fleur, aux postes stratégiques des caisses, restauration et buvette.
- **14 septembre 2014 :** Vente de pâtisseries réalisées par les membres du club à la randonnée des Etangs et Fontaines organisée par le comité des fêtes.
- **28 septembre 2014 :** Repas annuel du club, 95 couverts ont été servis en salle et 4 repas livrés. Cette réunion très conviviale s'est déroulée à la salle de Chenebier, avec le traiteur M. MULLER Hugo du « Pont de l'Ognon », et animation de la soirée par les musiciens de Delle, Maryse à l'accordéon et Jean au chant et trompette. Soirée très réussie.
- La sortie annuelle prévue a été annulée. Les candidats au voyage étant en nombre insuffisant pour le bus.
Grande déception de la présidente.

Espérons qu'en 2015, un voyage pourra avoir lieu, pour perpétuer les bonnes habitudes - rappelons le voyage à La Bresse, a été très apprécié en 2013

A SAVOIR, événements déjà prévus en 2015 :

- L'Assemblée générale se déroulera à la salle des fêtes de Chenebier, le jeudi **29 janvier** à 14h. Venez nombreux, un diaporama vous y attend.
- Le repas dansant annuel est fixé au **20 septembre**.
- Le **29 mars**, le club participe au voyage organisé par l'association « La Diaichotte » de Chagey : Départ de Chagey pour Florissimo à Dijon. Il reste quelques places, contactez vite « La Diaichotte ».

La cotisation annuelle en 2015, comprenant l'assurance, sera de 17€.

La Présidente et le bureau vous souhaitent une très bonne et

heureuse année 2015.

Christiane CHRISTEN.

Le bureau du club de l'Age d'Or
CHENEBIER



Et c'est du sérieux...



Participation à la Fête de la Fleur notamment aux caisses entrées



Quel beau chapeau !



Qui veut acheter nos bonnes pâtisseries ?



Tenue du stand à la Rando du Comité des fêtes



ENTENTE SPORTIVE HAUTE LIZAINE

310 licenciés en 2014-2015.

Chagey - Luze - Chenebier - Frahier - Echavanne - Etobon - Echenans - Brevilliers - Mandrevillars - Couthenans.

Voici une nouvelle année qui démarre et l'ESH demeure l'un des clubs les plus importants en Franche-Comté avec ses 310 licenciés.

La crise ne facilite pas les choses et les collectivités pouvant avoir des difficultés à nous aider dans notre fonctionnement, il faut bien compenser par des heures de bénévoles.

C'est grâce à un investissement de tous les instants de la part de plusieurs bénévoles que 200 mineurs peuvent être encadrés et pratiquer leur sport favori : le football.

Nous avons ainsi cette année mis en place une nouvelle manifestation : un loto organisé le vendredi 28 novembre à la Maison du Temps Libre de Luze. Ce fut un véritable succès avec près de 200 participants. L'argent récolté nous permettra d'acheter du matériel indispensable au bon fonctionnement de notre club.

Il faut en effet veiller à avoir cinq stades où tout fonctionne parfaitement : équipement, tontes, entretiens... C'est à Luze qu'évolue l'équipe fanion (LR3) et les petits (de 5 ans à 9 ans). A Chenebier, c'est l'équipe séniors B qui joue ainsi que nos deux équipes féminines et notre équipe U15A. A Couthenans, ce sont les U13 (enfants de 12 à 13 ans). A Trémoins, ce sont les U11 (10 et 11 ans), notre troisième équipe séniors, nos U18 (de 16 à 18 ans) et nos U15B et à Chagey, le stade est dédié aux entraînements de nos séniors.

Nos principaux soucis se situaient en hiver où les entraînements étaient assez compliqués à réaliser puisque tous nos terrains étaient en herbe. Heureusement, la communauté de communes vient de mettre à notre disposition un terrain synthétique nouvellement construit. C'est un formidable outil qui va permettre à nos éducateurs et à nos jeunes de travailler dans de superbes conditions. Nous allons aussi pouvoir utiliser le terrain stabilisé de la Lizaine (situé à Héricourt derrière le lycée Aragon) qui est devenu intercommunal depuis le mois de septembre 2014.

Ainsi, nous souhaitons avec l'aide de tous nos bénévoles et des collectivités, pouvoir faire perdurer le plus longtemps possible un club où l'esprit familial est de rigueur. C'est un plaisir de voir des jeunes formés au club qui maintenant s'investissent en tant que dirigeant et qui viennent aider lors des manifestations que nous organisons.

Tous les membres du club vous souhaitent une excellente année 2015 et espèrent voir un maximum de monde autour des terrains pour nous encourager et nous aider.

Vive le football et vive l'ESH !

J'invite tous ceux qui souhaitent nous aider ou jouer à nous rejoindre.

Coordonnées : Tél : 06-87-29-81-65 Mail : hautelizaine.foot@orange.fr

ou consulter notre site Internet : www.eshl.fr



Prochaine manifestation :
repas dansant le samedi 28
mars à Frahier

Stage foot 2014 organisé à
Luze

MONNIER Pascal

Section JUDO

Une année 2014 riche en événements

En effet, l'année 2014 a commencé sous les meilleurs auspices avec l'obtention en février pour nos 3 cadets Aurianne JUGE, Laurie MARIOTTO et Gabriel PARIS, âgés alors respectivement de 14 et 15 ans, de leur examen KATA - passeport incontournable et imposé pour l'obtention de la fameuse ceinture noire.

Les « KATAS » sont des techniques codifiées exécutées sous forme d'une chorégraphie fruits de l'expérience des combats « RANDORI » et des entraînements durant lesquels sont enseignés les techniques et mouvements. Ensuite il fallut obtenir les 100 points nécessaires à la validation du grade, concrétisant l'efficacité des techniques lors des combats remportés en compétition officielle.

C'est ainsi qu'Aurianne et Laurie devinrent championnes de Haute Saône et que Gabriel monta sur le podium et fut ainsi qualifié pour les demi-finales du championnat de France. Aurianne fut également qualifiée pour la phase finale du championnat de France 1^{ière} division. Nous avons ainsi à Chenebier l'une des 40 meilleures judokas féminines de sa catégorie.

Quelques combats plus tard, Aurianne âgée d'à peine 15 ans, obtenait magnifiquement sa ceinture noire. Ensuite en septembre elle débuta au Pôle Espoir Sportif de Besançon avec une scolarisation en seconde générale. Quant à Laurie et Gabriel, ils reprirent courageusement et assidûment les entraînements et obtinrent en novembre, après d'âpres combats victorieux, leur ceinture noire à 16 ans.

L'exemple de ces adolescents est la preuve que le Judo est l'une des écoles complémentaires de la vie. Il ont débuté le Judo à 5 ans et, à force de courage et persévérance, ils ont un corps sain et un esprit ouvert et épanoui, car ils mènent également une scolarité en 1^{ière} S.

Encore félicitations à ces courageux Judokas et merci à leurs parents sans lesquels ces résultats n'auraient pas été possibles.

Pour cette saison 2014/2015 la section de judo de CHENEBIER accueille une quinzaine de licenciés âgés de 6 à 30 ans et plus... Le Judo est une activité éducative, ludique et conviviale, il contribue au bon développement physique et moral de votre enfant.

Je rappelle que l'on peut s'inscrire au club tout au long de l'année et je tiens à vous remercier de la confiance que vous apportez aux dirigeants, aux entraîneurs bénévoles, continuons ainsi, nous commençons à récolter le fruit de notre travail dans une ambiance familiale.

Je vous invite à venir le mercredi de 18h15 à 19h45 à la salle communale de CHENEBIER.

Horaires des entraînements à CHAMPAGNEY :

Mardi : 18h à 19h30 – Judo pour tous

Mercredi : 16h30 - 17h30 – Baby judo (3 - 6 ans) / 17h30 - 19h00 – section judo (6 - 12 ans)

Mercredi : 20h00 à 21h30 - section féminine

vendredi : 19h30 à 21h00 – section adulte (à partir de 12 ans)

Samedi : 14h00 à 15h30 – perfectionnement technique et KATA

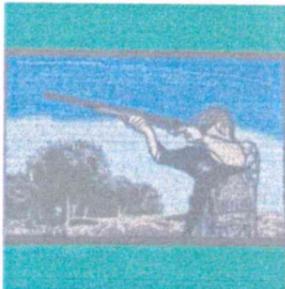
A toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2015

Le Président

Bruno MARIOTTO - 03 84 23 95 10 ou 06 80 02 94 56



ACCA DE CHENEBIER



Le bureau:

Président : Marc MENESTRET (06/21/92/63/46)

Vice - Président : Gilles LIVET

Secrétaire : Vincent COURTOT

Trésorier : Vincent BERTINELLI

Depuis la nuit des temps, l'homme est un chasseur. Si de nos jours, point n'est besoin de chasser pour nourrir sa famille, le chasseur moderne, tourné vers l'avenir, intègre sa pratique dans la vie et la gestion durable des Territoires.

Les membres de notre association de chasse ont la responsabilité de la régulation du gibier, entre trop ou pas assez éliminer, le bon équilibre est délicat à trouver. Des techniques d'observation doublées d'expérience et d'intuition rendent au final la quantité de gibier acceptables pour les agriculteurs.

Les chasseurs sont actifs toute l'année sur notre commune (régulation des prédateurs et nuisibles, poses de clôtures de protection autour des champs de céréales, agrainage régulier afin de maintenir le gibier dans les forêts, entretien des sentiers...).

Notre association compte à ce jour 15 adhérents et pratique la chasse du grand et petit gibier dans une ambiance conviviale et joyeuse, dans un cadre magnifique (environ 420 hectares de bois et 200 hectares de plaines et étangs).

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement découvrir l'organisation générale, n'hésitez pas à me contacter.

Le Président -

Marc Ménestret

Aliments Gheerbrant
35 rue de Chenebier
70400 Frahier
Tél : 03-84-27-33-28
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

SANDRINE
COIFFURE A DOMICILE 06 69 92 40 26
HERICOURT
MONTBELIARD
BELFORT
ET ALENTOURS

Les statuts de protection de la Nature : de quoi parle-t-on ?

(première partie)

par Bernard Binétruy

Protéger la Nature !! Vaste débat qui enflamme et divise parfois la société. Mais concrètement, a-t-on seulement une idée des outils qui permettent de préserver nos paysages quotidiens, les milieux qui les constituent et les espèces communes ou rares et vulnérables qu'ils abritent ?

Un brin d'histoire forestière

Pour mieux comprendre quels dispositifs entrent en ligne de compte pour les différents niveaux de protection, il est nécessaire dans un premier temps de se pencher sur les évolutions historiques qui ont amené nos sociétés modernes à protéger la nature. Ce sera donc essentiellement l'objectif de la première partie de cet article.

Pendant les premières périodes de l'histoire, la population mondiale peu nombreuse, disposait de moyens techniques d'une efficacité encore relative pour avoir une influence sensible sur son environ-

nement. Entre autre, la forêt, hors des axes de communication créés dès l'époque romaine, restait globalement un monde hostile dont les ressources étaient surtout utilisées à leur périphérie.



Mais cette situation a évolué progressivement. Dès le début du Moyen Age, la place des espaces boisés devenait plus importante. Source d'énergie indispensable pour le chauffage, le bois était également utilisé pour la construction des maisons et des charrettes de

transport et entrain dans la fabrication de nombreux outils.

La forêt servait aussi à l'alimentation du bétail (fourrage de feuilles pour les ruminants, glands pour les porcs) et encore de multiples usages : litière de fougère, balais de genêt ou de bouleau, paillasses en « crin végétal »... La chasse y était abondamment pratiquée, par les seigneurs pour les cervidés, le menu gibier étant davantage exploité par le petit peuple.

La question de la gestion forestière et de sa protection commencèrent à se poser depuis ces temps anciens et dès 1270 Philippe Le Bel avait élaboré la première réglementation forestière française connue. Cette législation destinée au départ essentiellement à pérenniser la ressource et à gérer les conflits d'usage, a été assez mal appliquée et d'une efficacité limitée.

Un tournant a été pris sous Louis XIV, avec l'Ordonnance Royale de 1669 sur « les Eaux et les Forêts », dont l'objectif fut, suite à la surexploitation de bois de feu, de reconstituer un capital de production pour l'importante quantité de bois de chêne de haute qualité que nécessitait la construction d'une flotte marchande et guerrière digne de notre grand pays.

Toutefois, si la mise en œuvre de ce texte dans certains massifs des forêts royales a permis d'atteindre ce but, les dispositions prises n'ont pas assuré sur tout le territoire une défense suffisante contre les déboisements consécutifs à la croissance démographique.

L'intensification de l'usage du bois comme source d'énergie s'accroît en raison de la généralisation d'un matériau nouveau, produit de façon intensive en forêt : le charbon de bois, utilisé en particulier dans les hauts-fourneaux. Ainsi à l'aube de la révolution industrielle vers 1820 -1830, le taux de boisement national était tombé au niveau le plus bas de toute l'histoire : seulement 16% du territoire national était couvert de forêts.



Une nouvelle étape législative a été franchie en 1827 avec la rédaction du premier code forestier et la mise en place du régime forestier* dont l'application a enfin permis d'inverser la tendance : aujourd'hui la forêt couvre 30% du territoire métropolitain (42% en Franche-Comté).

*Le régime forestier sera développé en 2015

Progrès de la connaissance naturaliste

Parallèlement à ces évolutions, la connaissance des constituants des milieux naturels progressait à un niveau global, sous l'impulsion des grands scientifiques des lumières. Après quelques siècles de connaissances naturalistes empiriques assurées par les apothicaires et les guérisseurs, la description organisée du vivant se stabilisait. Carl Von Linné, savant suédois, vers 1735, imaginait la base de la classification systématique du règne vivant (végétaux et animaux) qu'on utilise toujours aujourd'hui.

Dès lors, botanistes et naturalistes se mirent à prospecter et à décrire à tour de bras. L'avènement des grands découvreurs décrivant des terres nouvelles, luxuriantes et exotiques leur a permis d'étoffer la connaissance naturaliste de toutes les régions du monde et notamment celles des îles.

Cet engouement a vite suscité des convoitises, et occasionnés de mouvements de population organisés par les souverains des riches nations européennes entrés dans une compétition effrénée afin de coloniser ces nouvelles terres. Les pratiques mises en œuvre par les colons hautains et suffisants, soi-disant supérieurs aux « sauvages » qui peuplaient ces terres avant leur arrivée se sont révélées désastreuses.

Les générations de scientifiques suivantes ont rapidement constaté que les milieux insulaires, bien peu de temps après leur découverte, présentaient des modifications majeures générées par l'introduction d'espèces animales domestiques bien adaptées chez nous, mais dévastatrices dans des milieux non préparés à les recevoir. Les porcs, les chèvres ravageaient les plantes indigènes, les rats s'échappaient des bateaux et pullulaient au détriment de la faune et de la flore locales : certaines espèces décrites comme très nombreuses par les premiers explorateurs étaient devenues rares ou même avaient disparu en quelques décennies sous l'action des hommes « civilisés ». Ces nouveaux scientifiques prirent conscience de la fragilité des espèces.

Dès lors la notion de protection de la faune et de la flore commençait à faire son chemin...en même temps que la démographie s'emballait. Les villes s'étendaient et les voies de communication se multipliaient.

Dans notre pays, nous l'avons entrevu, tous les milieux étaient déjà intensément exploités et souvent fortement modifiés.

Mais jusqu'à la révolution industrielle, les pratiques anthropiques mises en œuvre restaient relativement peu destructrices pour l'environnement. L'utilisation des combustibles fossiles, houille d'abord, puis pétrole moins de deux siècles plus tard, remplaçant le charbon de bois devenu désuet, a révolutionné notre rapport à l'énergie et notablement changé la donne, faisant émerger la chimie à un niveau industriel,

banalisant les agressions irréversibles à la nature.

Il devenait donc urgent de réglementer les activités humaines sur tout le territoire, en commençant par structurer l'espace : industrie, habitat, agriculture et élevage, vergers, enfin forêts, le tout relié par des voies de communications de plus en plus denses. Zones humides, rivières et reliefs rocheux complètent la structuration du pays.

De même la hiérarchisation des espèces vivantes des plus banales aux plus fragiles et celle des milieux naturels, deviennent des enjeux de plus en plus importants.



Organisation de l'espace « ordinaire »

Depuis quelques décennies, les milieux de vie « ordinaires » sont régis dans le cadre de l'aménagement du territoire. L'outil actuel au niveau communal est le plan local d'urbanisme (PLU), une évolution des premiers cadastres napoléoniens qui constituaient la première organisation élaborée de l'espace rural.

Le PLU, qui remplace depuis peu le plan d'occupation des sols (POS) comporte plusieurs zonages destinés à assurer une préservation graduelle des milieux habités, cultivés, naturels et forestiers. L'objectif principal de ces zonages est de fixer les activi-

tés possibles dans chacune des zones ainsi délimitées.

Certaines d'entre elles permettent la construction résidentielle, d'autres les activités industrielles, d'autres enfin assurent un premier rempart en faveur de la nature.

En ce qui concerne la forêt, deux occupations sont prévues :

Zone N (zones naturelles et forestières) : Ces milieux sont à protéger en raison de leur intérêt naturel et paysager structurant. Les seules constructions autorisées le sont pour certaines activités professionnelles ou de loisirs bien définies, sous réserve d'une procédure particulière : L'autorisation de défrichement accordée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) reste nécessaire lorsque qu'on modifie à long terme la vocation forestière d'un boisement (création de lotissements, routes..).

Zone EBC (espaces boisés classés) : Ce classement interdit le changement d'affectation ou de mode d'occupation des sols, de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements. Les demandes de défrichement y sont interdites

Les plus petites communes disposent, elles, d'un document d'urbanisme simplifié : la carte communale.

Plusieurs dispositifs fonciers, dont le plus connu est le remembrement rural, permettent de réorganiser ces zones. Ces opérations sont presque exclusivement engagées au profit de l'extension des zones d'activité humaine, mais le poids des espaces naturels commence à être pris en compte.

Fin de la première partie

MENUISERIES ESCALIERS
THIERRY DELAVACQUERY
 Tél 09 67 36 50 98
 Fax 03 84 27 50 98
 Port 06 21 64 16 05
 70400 CHENEVIER
 SUR MESURE, NEUF OU RÉNOVATION HABILLAGE D'ESCALIERS BETON
 TOUTES MENUISERIES SUR MESURE PARQUET, TERRASSE, CHARPENTERIE
 Email : menuiserie-delavacquery@orange.fr
 Site : www.menuiserie-delavacquery.com

ART DU FEU
 Poêles & Cheminées
 Certifié QUALIBAT
 Espace des Prés - 90400 ANDELNANS - Tél : 03.84.54.06.06
 Fax : 03.84.54.33.11
 Web : www.art-du-feu.org

Communauté de Communes Du Pays d'HERICOURT

DES AIDES POUR AMELIORER L'HABITAT

pour qui ?

Pour un logement de plus 15 ans, vous pouvez solliciter des aides soit :

- Pour votre **résidence principale**, selon certaines conditions de travaux et de revenus.
- Pour un **logement locatif** existant ou remis sur le marché, conventionné après travaux et sur la base d'un diagnostic d'évaluation de l'état avant travaux.

Un accompagnement pourra vous être proposé pour :

- Réaliser des travaux **d'économies d'énergie**
- **Adapter** votre logement à la perte d'autonomie
- Remettre un logement **aux normes de confort et de sécurité**
- **Rénover ou aménager** un logement locatif
- **Rénover un logement vacant**
- **Rénover des façades**

pour quoi ?

La Communauté de Communes du PAYS D'HERICOURT a souhaité promouvoir l'amélioration de l'habitat en proposant des **aides financières, une information gratuite et personnalisée** sur les possibilités d'aménagement et de financement de votre logement.

Boulangerie - Pâtisserie
V Viennoiseries 
Pains spéciaux - Sandwichs
Pause café - Formule déjeuner
le Fournil des délices
Route Nationale
70400 CHÂLONVILLARS
Tél. 03 84 22 01 16



AUTOVISION

Mr et Mme LOPEZ . R

CONTROLE TECHNIQUE

HERICOURTOIS

15 RUE DES FLEURS
70400 HERICOURT

Téléphone : 03 84 46 40 26

CHOPIN Frères



CHEVALINE

Fumé Porc Maison
Viandes de 1er Choix

Rue Commando Cluny
Les Barres - 70400 FRAHIER

Tél. 03 84 28 06 77

FORMATION & SOLUTIONS INFORMATIQUES



Informatique
- Vente de Matériel
- Prestations
- Installation Réseaux

Affichage Dynamique

Vidéo Surveillance

Logiciels

Bureautique

35 Avenue Léon Jouhaux
70400 HERICOURT

www.f-si.com
03 84 56 87 79

Boucher - Charcutier - Traiteur
Gilles JACQUEMAIN



6B rue des champs - 70400 FRAHIER

Tél. 03 84 22 28 51

boucherie.gilles.jacquemain@wanadoo.fr
www.boucherie-charcuterie-traiteur90.com

FUME ARTISANAL, VIANDE LIMOUSINE
LABEL ARTISAN BOUCHER AGREE

Horaires :
du mardi au samedi de 8h00 à 13h00

Marbrerie Pompes Funèbres

BERSIER-LOPEZ

Organisation complète d'obsèques
Inhumation - Crémation
Monuments - Caveaux - Rénovation

4 rue Edgar Faure 70400 HERICOURT

tél 03.84.46.46.92 24h/24 7j/7

Accès à toutes les chambres funéraires

Histoire de Violettes Dom et Gaël Fleuristes

26 rue de Belfort
70400 FRAHIER
03 84 27 45 38

Compositions, Plantes, Cadeaux - Livraisons - Paiement CB à distance

AGENDA 2015

Horaires d'ouverture de la MAIRIE :

Mardi - : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
 Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h30 - 11h30
 Mercredi : 18h30 - 20h permanence de Mme le Maire

tél / fax : 03.84.27.30.54 – Secrétaire de mairie : Mme Corinne Maire
 mairie.chenebier@wanadoo.fr

Ecole de Chenebier Etobon : Mme Catherine Bernard - tél. 03.84.23.93.63
Pôle périscolaire de Chenebier Etobon « Les p'tits pieds » : Mme Cathy Anthonioz-Blanc - tél. 03.84.27.39.50

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

37 avenue de la gare – 70400 CHAMPAGNEY - tél. 03.84.23.17.92
 Pour tout problème concernant l'eau, veuillez prendre contact avec le service ci-dessus indiqué

DECHETTERIES	HERICOURT		SAULNOT	
	ETE du 01/03 au 31/10	HIVER du 01/11 au 28/02	ETE du 01/03 au 31/10	HIVER du 01/11 au 28/02
Jours et horaires d'ouverture				
LUNDI	13h30 - 18h	13h30 - 17h	fermé	fermé
MARDI MERCREDI			14h - 18h	13h30 - 16h30
JEUDI	9h - 12h	9h - 12h	fermé	fermé
VENDREDI	13h30 - 18h	13h30 - 17h	9h30 - 12h/14h - 18h	9h30 - 12h/13h30 - 16h30
SAMEDI			9h - 12h/14h - 18h	13h30 - 16h30

Pour tout renseignement sur la déchetterie, veuillez contacter le SYTEVOM
 lieu-dit Les Fougères 70130 NOIDANS LE FERROUX - tél. 03.84.76.93.00 - www.sytevom.org

ORDURES MENAGERES

Depuis le 1er juillet 2014 a été mise en place la collecte des bacs de tri sélectif. La nouvelle tarification n'entrera en vigueur qu'au cours du 2ème semestre 2015 car elle est encore en cours d'analyse. L'objectif recherché étant que la tarification pour 26 levées corresponde à un prix légèrement inférieur au coût actuel pour inciter les usagers à sortir au maximum leur poubelle 1 fois sur 2. D'où une majoration dès la 27ème levée.

Le ramassage des encombrants n'aura plus lieu ; il faudra les porter dans les déchetteries.
 Pensez à composter vos déchets fermentescibles : renseignez-vous auprès de la CCPH qui vend des composteurs - tél. 03.84.46.98.70

MAISON DE L'ADOLESCENCE DE L'AIRE URBAINE

La Maison de l'adolescence de l'Aire Urbaine est un lieu d'accueil et d'écoute confidentiel et gratuit qui s'adresse aux adolescents ayant des difficultés de toutes sortes (santé, justice, éducation, famille, orientation scolaire, addictions...), mais également à leurs parents ainsi qu'aux professionnels travaillant à leur contact.

Un numéro unique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 9h à 12h : 03 84 57 43 10

Les locaux se trouvent à Belfort: Maison de l'adolescence, 3 rue Jules Vallès
 Montbéliard : Centre de Planification et d'Education Familiale, 1 rue de la Schliffe
 Héricourt : Centre Médico Psychologique, 59, rue Paul Vinot

MANIFESTATIONS 2015

Samedi 10 janvier

Vœux de Mme le Maire
 Salle communale

Samedi 7 février

Film « L'évolution du monde paysan »
 Organisé par Chenebier Animation
 Salle communale

Samedi 14 février

Carnaval organisé par Minots et Gamineries
 Salle communale

Dimanche 1er mars

Repas de la paroisse catholique
 Salle communale

Samedi 21 mars

Soirée LOTO
 Organisée par Chenebier Animation et le Judo Club
 Salle communale

Samedi 11 avril

Chasse à l'œuf organisée par Minots et Gamineries
 Prairie

Dimanche 3 mai

24ème Fête de la Fleur
 Organisée par le Comité des Fêtes
 Salle communale, cour et prairie

Samedi 13 juin

Kermesse de Minots et Gamineries
 Cour de l'école

Dimanche 14 juin

Vide-grenier de l'école
 Cour de l'école et prairie

Samedi 20 juin

Fête de la musique
 Organisée par Chenebier Animation et l'Amicale des Sapeurs-pompiers
 Cour de l'école

ORGANISATEURS :

Municipalité – 03.84.27.30.54
 Comité des Fêtes : Francis Abry – 03.84.23.96.40
 Paroisse Catholique : François Devillers – 03.84.23.91.27
 Paroisse Protestante : Michel Jeand'heur – 03.84.27.30.66
 Club de l'Age d'or : Christiane CHRISTEN – 03.84.23.99.20
 Ecole : Catherine Bernard – 03.84.23.93.63
 Minots et Gamineries : Christine Girardot – 03.84.23.97.14
 Amicale Sapeurs-pompiers : Christian Cebe – 03.84.23.97.85
 Chenebier Animation : Robert Detoux – 03.84.23.99.44

Dimanche 28 juin

Repas de la paroisse protestante
 Salle communale

Dimanche 6 septembre

Randonnée des Fontaines
 Organisée par le Comité des Fêtes
 Extérieur et cour de l'école

Vendredi 18 septembre

Pot de rentrée de Minots et Gamineries
 Préau de l'école

Dimanche 20 septembre

Repas dansant
 Organisé par le club de l'Age d'or
 Salle communale

Samedi 17 octobre

Soirée Théâtre de Chenebier Animation
 Salle communale

Vendredi 20 novembre

Diaporama Fête de la Fleur par le Comité des Fêtes
 Salle communale

Samedi 5 décembre

Saint Nicolas de Minots et Gamineries
 Salle communale

Samedi 5 décembre

Repas de la Sainte Barbe
 Amicale des Sapeurs Pompiers
 Salle communale

Dimanche 13 décembre

Repas du C.C.A.S. organisé par la municipalité
 Salle communale

Vendredi 18 décembre

Père Noël de l'école
 Organisé par le Comité des Fêtes
 Ecole

BOULANGERIE PATISSERIE

SARRE Sébastien

Pains Spéciaux, Viennoiseries

ouvert du mardi au dimanche

de 5h30 à 13h00

1 rue du FOURNIL

70400

CHAGEY

03.84.46.10.57

La municipalité
vous présente ses vœux
pour l'année 2015

